

# Proposition de parcelles pour de l'exploitation salicole

Saint Martin de Ré, le 28/12/2022

<b>Propriétaire :</b>	Conservatoire du littoral
<b>Nature du terrain :</b>	Marais salant
<b>Usage exigé</b>	Saliculture
<b>Bâtiments :</b>	Absence de bâti
<b>Durée de location</b>	Convention de 9 ans
<b>Historique de la parcelle :</b>	Parcelles salicole déjà en activité

### Les références cadastrales :

Commune	Lieu-dit	Section	N° Parcelle	Surface (au cadastre) en m <sup>2</sup>	Nature
LES PORTES EN RE	Prise du Roc	ZL	24	39 908	Marais salant et vasais

Total des Surfaces : **3 ha 99 a 08 ca**

**nombre d'aires saunantes : 56**

**La redevance annuelle :** 13,43 € par aire saunante soit 752,10 €, le prix par ha pour les métières et vasais est de 80,13€, les surfaces exactes seront calculées lors de l'état des lieux (arrêté de fermage 2022, l'indice de fermage est constaté à la valeur de 110,26, le prix sera annexé tous les ans selon l'arrêté de fermage).

### Les principaux engagements à respecter :

- *Entretien le réseau hydraulique interne selon le principe des vieux fonds et maintenir un fonctionnement hydraulique et des niveaux d'eau permettant la récolte de sel*
- *Pas de stockage de véhicules ou de matériel*
- *Absence de brulage*
- *Absence de fertilisation*
- *Absence de traitements phytosanitaires*
- *Tout entretien est interdit de mars à juillet*
- *Pas de construction d'édifices*
- *Pas de modification des éléments paysagers (fossés, talus, haie...).*

### Les candidatures devront comporter au moins les éléments ci-dessous :

- « Qualité » du candidat : professionnel (jeune agriculteur, succession familiale, ...), particulier, compétences et formations, parcours professionnel, déjà locataire de parcelles publiques
- Présentation de l'exploitation : description du système d'exploitation : (statut de l'exploitation, nombre d'associés), localisation du siège et des surfaces exploitées, pratiques respectueuses de l'environnement, etc...
- Intérêt de la location des parcelles proposées (cohérence du parcellaire de l'exploitation, soutien à la stabilité économique de l'exploitation, ...)
- Projet d'utilisation des parcelles (éventuels travaux, aménagements, modalités d'exploitation...)
- Cartographie descriptive du projet (localisation des travaux, utilisation des parcelles...)
- 

### Les candidatures sont à adresser **avant le 27/02/2023** à l'adresse ci-dessous :

<b>Pour tout renseignement :</b>	Communauté de Communes de l'île de Ré Direction de l'Environnement  <b>Anais BARBARIN / 06 48 71 25 86</b> <i>/ anais.barbarin@cc-iledere.fr</i>	<b>Adresse d'envoi des candidatures :</b>	Monsieur le Président  Communauté de Communes de l'île de Ré Direction de l'Environnement 3, rue du Père Ignace CS 28001 17410 SAINT MARTIN DE RE
----------------------------------	--	---	---

## La localisation :

LES PORTES EN RE

Lieu-dit : *Prise du Roc*

Parcelle : ZL 24

